



CREFOP
Bourgogne-Franche-Comté

Avis PIA IFTP
Dossier présenté en Bureau Crefop du 26/09/2016

Le Bureau donne un avis très favorable au dossier IFTP et reprend les avis exprimés par la Direccte et le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté.

Direccte :

La participation à l'appel à projets du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) « Partenariats pour la formation professionnelle et l'emploi » est dans la stricte continuité de l'action de la profession des Travaux Publics en Bourgogne Franche-Comté.

Rappelons que cette profession, en se regroupant dans le cluster Eco-Chantier, labellisé « Grappe d'entreprise » et appuyé financièrement en 2011 par la Datar, s'est donnée l'objectif d'expérimenter des innovations liées au développement durable et l'aménagement du territoire à l'échelle de la région. Cette grappe veut rendre concret les enjeux du développement durable en matière de Travaux Publics pour la collectivité et favoriser le développement des bonnes pratiques environnementales des entreprises de Travaux Publics. Le cluster développe une charte Eco-chantier qui liste les engagements (recyclage déchets, bruits,...) de l'entreprise vis-à-vis de son client (signé par Besançon notamment) et a le soutien de l'Ademe (lauréat l'appel à projet de l'Ademe au niveau national Valo CQFD en 2014)

Pour cela, un des premiers objectifs de ce cluster a été de mettre en œuvre le projet ECOPOLE, vitrine du savoir-faire des entreprises locales pour mener à bien des projets d'urbanisme et d'aménagement durable. Là encore, ce projet a été soutenu par l'Etat, puisque la profession a été lauréate de l'appel à projets du PIA « Investir dans la Formation en alternance » (aide d'1 M€ pour un coût total de 3 M€) qui permet de développer la formation aux métiers des travaux publics porté par l'IFTP Franche-Comté (Institut de formation aux métiers des travaux publics, gestionnaire du CFA Travaux publics) et qui occupera 50 % de la surface de l'Ecopôle. Le projet du CFA Travaux publics est également soutenu par la Région Franche-Comté, la communauté d'agglomération du Grand Besançon, le Comité de coordination et de concertation de l'apprentissage dans le BTP (CCCA BTP) et la fondation Ambitions travaux publics.

Cette nouvelle candidature au PIA avec le projet « tran@s/formations » porté par l'IFTP, rassemblant la FRTP, le cluster Eco-chantier et l'association FORMA TP Bourgogne Franche-Comté (organisme de formation des TP de Bourgogne-Franche-Comté), poursuit cette dynamique pour construire un offre de formation exemplaire et moderne dans la perspective d'une mutation des métiers des travaux publics confrontés aux évolutions techniques et culturelles dans les domaines de l'écologie, de l'énergie et du numérique. Il permet également de répondre aux besoins de compétence dans les métiers du THD ce qui est essentiel pour réaliser les objectifs ambitieux de déploiement des réseaux (RIP).

Dans la même perspective, la DIRECCTE a signé en 2015 un engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) dans les secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics afin d'accompagner la montée en compétence des entreprises pour faire face aux défis de la transition écologique et numérique.



CREFOP
Bourgogne-Franche-Comté

Région :

Programme Tr@nsformation de l'IFTP :

La Région soutient la structuration d'une offre régionale de formation concertée et cohérente sur l'ensemble de la grande région avec tous les établissements concernés. Le projet s'inscrit dans les préoccupations de la Région en favorisant l'intégration des nouvelles technologies du numérique dans les parcours de formation ainsi que dans les contenus pédagogiques notamment autour du BIM, en permettant l'orientation des formation vers une approche en faveur de comportements répondant aux enjeux du développement durable, et en impulsant le développement d'un outil de veille sur les besoins en emploi et les évolutions des métiers.

La Région soutenant le secteur du BTP au travers d'un plan de soutien, ces axes sont de nature à consolider le secteur du BTP en Bourgogne-Franche-Comté, notamment en lui permettant de se projeter sur 5 ans.

La région formule un avis très favorable à ce projet.

Besançon, le 26 septembre 2016

Les Co-Présidents du bureau du Crefop

Eric PIERRAT

Sylvie LAROCHE

Les Vice-présidents du bureau du Crefop,

Etienne BOYER

Bernard GUERRINGUE